

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 22 MARS 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 24

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 3

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 1

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 22 Mars 2021 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le 1^{er} Vice-Président Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, s'est réuni à la salle de réunion de l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise à Bourg-Saint-Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Cécile MULOT, Nicolas MORIN, Morgan LE LANN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILE-GRAND

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

EXCUSÉS

Éric JACQUEMOUD

Daniel EUSTACHE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Claude FRAISSARD

2021-25 REPRISE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 – BUDGET ANNEXE TOURISME HAUTE-TARENTEISE

Monsieur Serge REVIAL, Président de la Régie « Tourisme Haute-Tarentaise » rappelle à l'ensemble des conseillers communautaires que lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser) ;
- Le solde disponible peut-être inscrit : soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement

Les déficits et excédents de fonctionnement ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement font aussi l'objet d'une reprise définitive.

Monsieur Serge REVIAL, Président de la Régie « Tourisme Haute-Tarentaise » propose que, compte-tenu de ces différentes dispositions, l'assemblée délibérante approuve la reprise définitive des résultats 2020 du budget annexe « Tourisme Haute-Tarentaise » comme suit :

Résultats 2020 – Section de fonctionnement	1 412 631.81 €
Résultats 2020 – Section d'investissement	- 953 572.90 €

Et décide de les affecter comme suit :

Excédent de fonctionnement (002) reporté au budget 2021	455 293.84 €
Autres réserves (1068)	957 337.97 €
Déficit d'investissement reporté (001) au budget 2021	- 953 572.90 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation Tourisme Haute-Tarentaise le 08 Mars 2021 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 10 Mars 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la reprise définitive des résultats d'exploitation 2020 du budget annexe « Tourisme Haute-Tarentaise » comme proposé ci-dessus ;
- **AFFECTE** les résultats d'exploitation comme proposé ci-dessus ;
- **APPROUVE** l'affectation au compte 1068 la somme de 957 337.97 euros

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

